

De fausses allégations dans les affaires de garde : questions, observations et commentaires

Faire de fausses allégations dans les affaires de garde a non seulement un impact négatif sur les procédures, mais aussi des conséquences néfastes sur les enfants du mariage.

Par [William L Geary](#) - Avocat - Extraits



Faire de fausses allégations dans les affaires de garde

Trop souvent, dans notre pratique, nous avons vu des cas de divorce et de garde dans lesquels un parent décide que, pour obtenir la garde complète des enfants, le meilleur plan d'action est de faire des accusations (même fausses) et graves contre l'autre parent. Ces allégations vont des allégations d'infractions sexuelles aux allégations de violence physique et émotionnelle, aux allégations d'infractions pénales graves, aux allégations de toxicomanie, aux allégations de [violence domestique](#) et aux allégations de négligence.

Le processus pour démasquer (démontrer) la fausseté ou l'inexactitude de telles allégations, ou, simplement leur réfutation, implique des enquêtes et des procédures contentieuses longues et coûteuses, souvent exigeant, ou imposant, l'emploi d'experts onéreux, des procédures chronophages pour obtenir des dossiers d'auditions auprès de la police, des tentatives d'obtenir des dossiers médicaux auprès des médecins-cliniques, des procédures pour faire venir des témoins et d'échanger avec les services de la protection de l'enfance.

La participation de tous ces acteurs, ou de quelques experts et organismes de protection, créé bien souvent des problèmes encore plus importants et engendre parfois des variables supplémentaires avec lesquelles traiter – dans les cas où les allégations sont proférées de façon mensongère.

Il arrive que des parents fassent une première accusation, et si elle n'est pas fondée, ils se bousculent pour présenter d'autres allégations diverses et variées, les unes après les autres, pensant qu'une au moins « pourrait coller » avec leur dossier.

Ces parents provoquent ainsi des années de procédures avec des échanges conflictuels très houleux et destructeurs pour les parties, sans évoquer qu'elles peuvent engendrer également la perte potentielle d'emploi, d'accusations criminelles mais, surtout, de graves traumatismes mentaux pour des enfants. Plusieurs fois, le parent incriminé ne peut pas se permettre

d'assumer les frais juridiques et d'experts ou les multiples avocats nécessaires pour prouver son innocence. Pendant tout ce temps, souvent, le parent n'a peut-être même pas la capacité de parler aux enfants.

Ce qui est le plus alarmant dans tout cela, c'est l'extrémisme de ces parents, capables de tout, pour s'assurer que l'autre parent n'aura absolument plus aucune relation avec leurs enfants respectifs.

L'impact des fausses allégations dans les affaires de garde sur les enfants

Les enfants sont des cadeaux, pas des objets.

C'est une vérité simple que de nombreux parents amers ou égoïstes ne prennent pas en compte lors des conflits de divorce ou de garde. Il va de soi que la séparation des parents est due à une sorte de divergence d'opinions, qu'elle soit grande ou petite.

Ces différences peuvent rendre difficile la co-[parentalité](#), mais les parents perdent souvent de vue la nécessité pour les enfants d'être avec leurs deux parents - même si ceux-ci ne s'entendent pas.

Les parents peuvent inconsciemment commencer à voir leurs enfants comme leur propriété à laquelle l'autre parent ne doit pas accéder et qu'ils sont incapables de partager.

Je crois que les parents savent que les tribunaux favorisent généralement le partage des gardes et responsabilités parentales et que, sans un acte odieux, les tribunaux accorderont probablement le partage de la garde et des responsabilités parentales, car il est logique qu'un enfant bénéficie du concours de ses deux parents dans sa vie, tant que c'est possible.

Fort heureusement, même si ces allégations sont souvent sérieuses, notre expérience démontre que lorsque notre client peut s'accrocher dans la procédure, les fausses allégations sont la plupart du temps démontrées et démontées.

Mais qu'en est-il des enfants ?

Même lorsqu'une allégation s'avère finalement fautive, des années ou des mois de procédure sont souvent passés. Habituellement, les enfants ont été informés d'une ou des deux versions de « ce qui se passe », ou même parfois contraints de participer à la formulation de fausses allégations. La violence psychologique infligée à un enfant impliqué dans ce type de litige fondé sur de fausses déclarations change souvent de manière irrémédiable le cours de la vie d'un enfant.

Pensez à un enfant qui a été inutilement examiné par des examinateurs de viol ou d'agression à l'hôpital pour enfants, un enfant à qui l'on dit de mentir et de défendre un parent par rapport à l'autre, un enfant qui est stigmatisé par les visites à l'école d'un tuteur *ad litem*, un enfant dont l'amour est acheté, un enfant à qui l'on demande de mentir à la police et un enfant qui voit un parent arrêté.

Pensez à un enfant influençable qui est façonné pour dépeindre un parent comme un monstre, au point où l'enfant le croit lui-même, ou du moins au point qu'il n'est « plus correct » d'aimer ce parent plus longtemps.

Qui ferait cela à ses propres enfants ou à n'importe quel enfant ?

Qui se réveille un jour et décide que le parent qui convenait parfaitement hier, est devenu un monstre aujourd'hui ? Et que, pour gagner un avantage pécunier ou satisfaire un désir purement égoïste, il est normal de partir en mission pour détruire l'autre parent, en les [aliénant](#) en disant ce parent est devenu tout à coup un agresseur d'enfant, un toxicomane, un parent violent avec son enfant ?

Qu'en est-il du parent qui s'engage dans ces tactiques et qu'en est-il de l'enfant ?

N'est-ce pas là un abus de son propre genre - peut-être du pire ?

Quel genre de parent trouve ces tactiques humaines et raisonnables ?

Combien de parents perdent la garde de leurs enfants, perdent leurs capacités décisionnelles, perdent le droit d'accéder à leurs dossiers sur la base de fabrications de ces fausses allégations ?

Même si la cabale ou la machination est démontrée juridiquement, combien de parents obtiendront la garde complète ou alternée, mais devront subir une relation potentiellement ravagée irréversiblement avec leur enfant, qui est émotionnellement si brisé ou si endommagé, qu'il ou elle ne veut pas être avec ce parent de toute façon ?

Par [William L Geary](#) Avocat -

Source extraite de : <https://www.divorcemag.com/blog/false-allegations-in-custody-cases>

Traduit en français par et pour l'ACALPA le 26/02/2021.